



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE  
**MONTESQUIEU**  
Canton de La Brède

# DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

**N°2023/175**

**OBJET : SUBVENTION À L'ASSOCIATION LANDES PALUS  
GRAVES ENVIRONNEMENT (LPGE)**

**Nombre de Conseillers en exercice : 45**

**Nombre de Conseillers présents : 29**

**Nombre de Conseillers présents et représentés : 38**

**Quorum : 23**

**Date de convocation : 13 octobre 2023**

**Date d'affichage de la convocation au siège : 13 octobre 2023**

**Secrétaire de séance : Valérie LAGARDE**

La séance est ouverte.

**Le 19 octobre de l'année deux mille  
vingt-trois à 18h30**

à Martillac – Salle du conseil

Le Conseil Communautaire de la  
Communauté de Communes de  
Montesquieu, légalement convoqué, s'est  
réuni sous la présidence de Bernard FATH.

NOM Prénom	Présents*	Excusés, procuration à	NOM Prénom	Présents*	Excusés, procuration à
FATH Bernard (Président)	P		TALABOT Martine (Maire)	P	
BARRÈRE Philippe (Maire)	P		CLAIR Jean-Georges (Maire)	P	
GAZEAU Francis (Maire)	E	Mme BOURROUSSE	PEREZ Gracia (Maire)	P	
DUFRANC Michel (Maire)	P		BARBAN Laurent (Maire)	P	
CLAVERIE Dominique (Maire)	E	Mme LIBREAU	TAMARELLE Christian (Maire)	P	
BOURGADE Laurence (Maire)	E	M. HEINTZ	BURTIN-DAUZAN Nathalie (Maire)	P	
CLÉMENT Bruno (Maire)	P		BONNETOT Aurore	E	M. BARBAN
DUMESNIL Mickaël	E	Mme TALABOT	GILLET Jean-Paul	P	
LAGARDE Valérie	P		LABASTHE Anne-Marie	E	Mme PRÉVOTEAU
CAUSSÉ Anne-Marie	D		MOUCLIER Jean-François	A	
COUBRA Lionel	A		PERPIGNAA GOULARD Véronique	E	M. GILLET
BOURROUSSE Michèle	P		PRÉVOTEAU Marie-Louise	P	
GACHET Christian	P		VIGUIER Marie	A	
MÉRIAU Stéphane	P		LIBREAU Micheline	P	
MONGE Jean-Claude	P		SIDAOUI Alain	A	
SAUNIER Catherine	P		CHEVALIER Bernard	P	
DURAND François	P		SABY Nadia	P	
LEMIRE Jean-André	P		HEINTZ Jean-Marc	P	
BOURRIER Sylviane	P		BÉTENCOURT Catherine	E	Mme BURTIN-DAUZAN
LAFFARGUE Alexandre	P		BORDELAIS Jean-François	A	
MARTINEZ Corinne	P		FAURE Christian	A	
SOUBELET Véronique	D		GIRAUDEAU Isabelle	A	
AULANIER Benoist	E	M. MÉRIAU			

\* P = Présent / E = Excusé, procuration à. / A = Absent / D = Distanciel



# DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2023/175

## OBJET : SUBVENTION À L'ASSOCIATION LANDES PALUS GRAVES ENVIRONNEMENT (LPGE)

**Vu** les statuts de la Communauté de Communes de Montesquieu et notamment son article 3-4 portant sur la protection et la mise en valeur de l'environnement,

**Vu** l'article L2311-7 du CGCT, précisant que le montant d'une subvention doit faire l'objet d'une délibération distincte du vote du budget,

**Vu** la demande de l'association « Landes Graves Palus Environnement (LPGE) » du 13 juin 2023,

**Vu** la proposition de convention ci-après annexée,

**Considérant** l'avis favorable de la commission transition écologique et solidaire du 18 septembre 2023,

**Considérant** l'avis favorable du Bureau,

### EXPOSE

L'Association « Landes Graves Palus Environnement » (LPGE) a été créée en 2003. C'est une association centrée sur la protection de l'environnement. Depuis sa création, l'Association LPGE s'est investie dans de nombreux projets environnementaux (étude de dossier, participations aux débats, productions de documents informatifs, etc.). Son territoire d'action regroupe les bassins versants des affluents de la rive gauche de la Garonne (de Langon à Bordeaux).

Elle a pour mission à la fois d'inventorier (acquisition de connaissance sur le patrimoine culturel et naturel du territoire), de porter à connaissance et de sensibiliser la population et les élus locaux mais également de mettre en place l'ensemble des actions susceptibles d'assurer la protection de l'environnement.

L'association s'est investie au côté de la CCM lors de l'élaboration de l'Atlas de la Biodiversité Communal. En 2023, afin de poursuivre ces actions de sensibilisation à la biodiversité locale, la Communauté de Communes de Montesquieu accorde une subvention afin d'assister cette association dans sa mission de :

- Sensibilisation du grand public sur la richesse et la diversité biologique du territoire (création de fichiers images ou vidéos à destination du grand public).

Le montant de la subvention 2023 est de :

Association	Objet	Montant
LPGE	Campagne 2023	600 €

### **Le Conseil communautaire à l'unanimité :**

- Décide de l'attribution d'une subvention au titre de l'exercice 2023 d'un montant de 600€ à l'Association Landes Palus Graves Environnement (LPGE),
- Autorise Monsieur le Président à signer tous documents nécessaires au versement de ladite subvention et notamment la convention de partenariat ci-jointe formalisant les engagements réciproques,
- Dit que les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2023 et que les fonds pourront être payés sur l'exercice.

Envoyé en préfecture le 26/10/2023

Reçu en préfecture le 26/10/2023

Publié le

ID : 033-243301264-20231019-2023\_175-DE

S<sup>2</sup>LOW



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE  
**MONTESQUIEU**  
Canton de La Brède

# DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2023/175

**OBJET : SUBVENTION À L'ASSOCIATION LANDES PALUS  
GRAVES ENVIRONNEMENT (LPGE)**

Fait à Martillac, le 19 octobre 2023

**Valérie LAGARDE**  
Secrétaire de séance



**Bernard FATH**  
Président de la Communauté de  
communes de Montesquieu

Envoyé en préfecture le 26/10/2023

Reçu en préfecture le 26/10/2023

Publié le

ID : 033-243301264-20231019-2023\_175-DE

